SYNDICAT AUTONOME SPP-PATS
1re FORCE SYNDICALE

Madame la présidente du CA-SDMIS69
Monsieur le directeur du SDMIS69
Madame la directrice adjointe

Lyon 7ème arrondissement, le mercredi 4 janvier 2023

Réf : 2023_01 0401

Objet : Vœux nouvelle année

Mesdames, Monsieur,

C'est avec un grand plaisir et une réelle sincérité que je me joins à l'ensemble des agent.e.s du *SDMIS69,* ainsi qu'aux représentant.e.s de notre organisation le *Syndicat Autonome SDMIS69 SPP-PATS,* à ses adhérent.e.s et sympathisant.e.s pour vous souhaiter une très bonne année 2023.

Une année déterminante tant sur le plan national que sur le plan local :

- Tout d'abord à l'échelle nationale, qu'il s'agisse des facteurs économiques structurels et conjoncturels qui seront appliqués aux collectivités territoriales et de leurs impacts sur l'évolution de la sécurité civile. Des défis qu'elle doit relever face aux conséquences du dérèglement climatique à l'œuvre, du risque sanitaire en passant par l'extension des bassins urbains, du vieillissement et de la paupérisation de la population. Mais aussi des sujets comme la réforme des retraites, la refonte de la filière, le recentrage des missions dévolues aux SIS et leur financement. Nous sommes certain.e.s que la sécurité civile sera à la hauteur de ces enjeux importants en s'appuyant sur les ressources locales dont elle dispose.

- Plus proche de nous, la révision du SDMACR est déterminante à l'échelle de notre département et de notre métropole. Le sont tout autant, les sujets connexes traités à travers le dialogue social normalisé. Sujets pour lesquels nous nous sommes engagé.e.s auprès de vous et des agent.e.s à participer par plusieurs contributions. Ces éléments demeurent capitaux pour les agent.e.s du SDMIS autant que pour notre organisation.

- Ainsi, de manière transversale les enjeux liés au financement du SDMIS seront au cœur de cette année 2023. Vous nous savez attaché.e.s au recentrage des missions tel que définies par le législateur. Les missions, ou parties de missions hors champs à caractère urgent ne peuvent plus être à la seule charge du SDMIS.

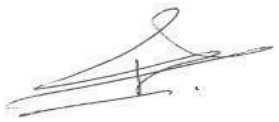
SYNDICAT AUTONOME SDMIS 69 SPP-PATS
17 Avenue DEBOURG
RHÔNE - LYON 7ème arrondissement
04 72 80 53 98
contact@syndicatautonomesdmis.com
www.syndicatAUTONOME SDMIS.com

- Enfin, vous est témoigné tout notre soutien pour la mise en place des moyens humains, de formations et de matériels en vue de permettre l'indispensable montée en compétence des agent.e.s du SDMIS.

Madame la PCA-SDMIS69, Monsieur le DDMSIS ainsi que Madame la DDMASIS, vous pouvez compter sur l'ensemble des agent.e.s SPP et AATS qui animent notre organisation professionnelle, pour porter nos valeurs communes d'équipe, de cohésion, de sérieux et de rigueur dans l'objectif d'inscrire le SDMIS comme le service public d'urgence parmis les plus performant de France.

Mesdames, Monsieur, je vous prie de bien vouloir agréer l'expression de mon plus profond respect.

Pour le SA SDMIS 69 SPP-PATS
président départemental



Steeve MARTINEZ